

Décision Générale colonial

Décision n° 121 22 janvier 1964

n° 121 22

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 22 janvier 1964
Numéro JO n° 2 du 01/03/1964	Date du numéro 1 mars 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien de 1er classe Rayyale Dabbar, mle 2130 de la 3e Compagnie de Milice à Ali-Sabieh, arrivant en fin de contrat le 4 février 1964 est mis à la retraite pour compter du 4 février 1964.